OCTOBRE 2026

FLASH INFO N° 20

ST MAURICE ETUSSON

Bonjour,

L'automne est de retour et avec lui, un contexte national fait d'attentes, de revendications, de contestations, de déceptions et de frustration. Localement, au printemps dernier, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale qui a à cœur de répondre à vos sollicitations dans l'intérêt de tous. Je tiens à remercier les conseillers qui ont fait le choix de ne pas poursuivre cette aventure pour l'engagement qui fût le leur. Je ne peux toutefois, écrire cet édito sans avoir une pensée et de profonds remerciements pour Jacques COPPET qui n'aura cessé d'œuvrer pour la communauté.

Au registre des changements majeurs, je dois vous apprendre que nos gérants du multiservices ont sollicité le conseil municipal pour anticiper la fin de leur contrat. La conjoncture ne leur permettait plus d'exercer leurs activités et le conseil a accepté de mettre fin au bail au 30 septembre 2026. Je regrette également le désintérêt de la société API pour l'implantation d'une superette au motif d'une restructuration interne et des perspectives économiques risquées. Nous allons travailler à une solution alternative.

Nous pouvons néanmoins nous réjouir de la fin des travaux de réfection de la salle Guy Savoy de Puineuf mais aussi de la confection du lotissement « Les Charmilles » quartier Etusson avec 13 lots en vente. Parmi les projets en cours, les travaux de construction du lotissement « Bois Potet » quartier de Saint Maurice la Fougereuse avec 11 lots et qui devraient débuter courant mars 2027 avec une mise en vente des parcelles en septembre 2027.

Les changements climatiques sont aussi à l'ordre de nos préoccupations. Nous souhaitons adapter au plus vite les locaux accueillants nos enfants. Des épisodes caniculaires pourraient devenir plus fréquents et plus intenses. Nous allons également devoir réfléchir à nos solutions d'adaptation et notamment en ce qui concerne la lutte contre les incendies. Il est aujourd'hui impératif de nous préparer et revoir nos moyens et procédures pour éviter ou juguler les sinistres.

Je porte à votre connaissance, la réception d'une pétition nous demandant de travailler à la sécurisation du bourg du quartier Etusson. Cette préoccupation est toujours d'actualité depuis plus d'un an et elle concerne les trois bourgs de notre commune pour faire face aux incivilités routières. Un groupe de travail est à l'œuvre et ses prescriptions seront intégrées au plan pluriannuel d'investissement de la commune pour prioriser et phaser ces opérations. Trois séances publiques seront organisées rapidement pour échanger avec les utilisateurs avant de lancer les travaux.

Je vous informe également que les services de l'état procèdent à des contrôles du respect des règles d'urbanismes. Je vous invite donc à contacter les services de la Mairie avant tous travaux concernant les autorisations du droit des sols et attention aux régularisations qui se font désormais à l'éclairage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Enfin et pour conclure, je suis reconnaissant envers le tissu associatif local toujours aussi dense et dynamique.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire,

ECOLE

Rentrée scolaire

Quartier Saint Maurice

Mme Caroline BONNET assure la direction et enseigne aux TPS, PS et MS avec **24 élèves**

Mme Anne STEPHAN enseigne aux GS, CP avec **22 élèves**

Quartier Etusson

Mr Jordan MOAHIC assure la direction et enseigne aux CM1 et CM2 avec **14 élèves**

Mme Isabelle MARTINET enseigne aux CE1 et CE2 avec **18 élèves**

Cantine scolaire :

Le bilan de la cantine scolaire de l'année 2023/2024, fait état d'un déficit de 14 182 €.

Le prix du repas enfant passe à 4€ pour l'année scolaire 2026/2027 et celui des adultes à 6 €.

Le prix du repas des enfants pourra varier en fonction de l'augmentation du tarif de la prestation de Restoria. Pour 68 enfants en moyenne.

Transport scolaire : 41 élèves

Les tarifs de transport scolaire pour 2026/2027, seront les suivants :

Par enfant utilisant le ramassage scolaire domicile/école : 75 €/an (25 €/trimestre) et 50€/an (16,67 €/trimestre) à partir du 3ème enfant et les suivants.

Par enfant n'empruntant que la navette école de Saint Maurice à Etusson : 32 €.

Renouvellement de la convention de location du grand bus avec la SCODEC pour un montant de 1 075 € HT/ mois pendant 10 mois.

Périscolaire

La périscolaire est assurée par Pauline ROUILLARD. Les effectifs moyens sont les suivants :

Matin et soir :
27 enfants pris en charge le matin et 16 élèves le soir
Garderie du mercredi matin : 7 enfants

AFFAIRES GENERALES

Délégué au SIEDS

Pascal LAGOGUEE, Maire ayant été désigné par l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour siéger au SIEDS. En conséquence, le conseil municipal a désigné monsieur Etienne MICHAUD en qualité de délégué titulaire.

Courrier DDFIP

Les services fiscaux ont proposé aux communes du département de fiabiliser les évaluations cadastrales de logements déjà évalués. Cette démarche a pour objectif d'améliorer l'équité fiscale entre les contribuables en veillant à une meilleure adéquation entre les caractéristiques réelles des biens et leur évaluation cadastrale. Le conseil municipal a accepté ce travail et les modifications, seront intégrées dans les bases de la Taxe Foncière 2027.

Mise à disposition de la salle des tilleuls

Le conseil municipal a accordé l'accès à titre gracieux à la salle des tilleuls à «l'Atelier d'Amel » pour l'organisation de cours de couture..

Révision des loyers

Le conseil municipal a révisé les loyers communaux en fonction de l'indice de révision des loyers du 2ème trimestre 2026, soit une augmentation de 1,15 % à compter du 1er octobre 2026.

Demande de renouvellement du prêt d'un minibus pour les activités sportives à Argentonnay

Le conseil municipal a accepté le renouvellement du prêt d'un minibus pour les activités sportives à raison de deux rotations par semaine les mercredis et vendredis.

PERSONNEL

Contrat des agents

Audrey BOURASSEAU : renouvellement de contrat de 2 ans

Stéphanie BAZANTAY : renouvellement de contrat de 1 an

Anita DANO : renouvellement de contrat de 1 an

Jamy BOUTET : Contrat « Atout Service"

Salomé BREWSTER: contrat 7 semaines avec CDG79

Formation des agents

Le conseil a approuvé la reprise de l'animation du plan de formation métiers et sécurité par la Maison De l'Emploi en remplacement des services de l'agglomération du Bocage Bressuirais.

BATIMENTS COMMUNAUX

Multiservices

Dans le cadre de la cessation d'activité du Multiservices, le conseil municipal a décidé :

de fixer la fin du bail avec M. et MME COUSIN au 30 septembre 2026.

De fixer la date limite d'occupation du logement au 30 novembre 2026

Le fonds de commerce reste la propriété de la Commune tout comme la licence 4.

Taxation sur la vacance des locaux d'habitation

Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la mise en place de la taxe afin de favoriser l'occupation des logements vacants ou la remise sur le marché de biens durablement vacants. Cette taxe sera instaurée en 2027 et touchera les propriétaires concernés dès 2029.

Lotissement « La Charmille »

Marché à bon de commande pour les espaces verts :

Après étude des offres, c'est la société Arnaud Babin Création qui a été retenu pour la réalisation des espaces verts des lots du lotissement Les Charmilles pour un coût total de 30 402,54 € HT.

Définition du prix de vente des parcelles du lotissement « La Charmille » :

Le coût total des travaux s'élève à 346 822,90 € HT

Le coût des travaux cessibles à 133 775,95 € HT

Pour une surface cessible de 7 297 m².

Le conseil municipal a décidé de fixer le prix de vente à 20 € HT / m².

Travaux lotissement « Bois Potet »

Le conseil a sélectionné les offres de raccordement aux réseaux concernant le lotissement « Bois Potet » quartier de Saint Maurice la Fougereuse.

Electricité :

Etude de raccordement de GEREDIS pour 1 103 €.

Desserte électrique du lotissement par GEREDIS pour 5 237,51 € HT de reste à charge sur les 17 458,35 € HT de travaux.

Raccordement des parcelles par GEREDIS pour 12 216,27 € HT

Eau :

Convention avec le SVL pour un montant de 22 696,48 € HT

Ecoles d'Etusson et Saint Maurice la Fougereuse

Suite aux épisodes de canicule de cet été, le conseil municipal a décidé d'investir dans des unités de climatisation au coût unitaire de 1418.85€ TTC . 3 ont été achetées et seront posées en régie cet hiver dans les classes de l'école du quartier d'Etusson et 1 dans l'école du quartier de Saint Maurice la Fougereuse. 3 autres seront achetées début 2027 pour équiper la périscolaire, la MAM et la dernière classe de l'école de Saint Maurice la Fougereuse.

Imprimante de l'école

L'ancienne imprimante en service dans le secrétariat de l'école du quartier de Saint Maurice Etusson à été remplacée en septembre par un modèle en location et donnée à l'association locale des anciens combattant (UNC).

AFFAIRES SCOLAIRES

Tarifs de la périscolaire 2024/2025

Le conseil municipal reconduit les tarifs de périscolaire 2026/2027 votés par la communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en fonction du quotient familial.

VOIRIE

Réfection de la VC n° 2 entre La Genais et Les barauderies

Des travaux de réfection de la VC n° 2, suite au chantier éolien et révélés par l'épisode de sécheresse de cet été ont été communiqués à la société Energie Team, dans l'attente de la décision du Conseil d'état

INFORMATIONS

Dispositif argent de poche

Ce dispositif destiné aux jeunes ayant 16 ans et moins de 18 ans a été reconduit pour l'été 2026. huit jeunes ont réalisé divers travaux : ménage, peinture, nettoyage des bus communaux, etc…., ce qui représente 72 demi-journées de travail coût de 1 095 euros.

Inscription sur la Liste Electorale de la Commune

La révision de la liste électorale de la commune est en cours.
Peuvent passer en Mairie toute l'année et **dans un délai de 6 semaines précédant un scrutin** afin de se faire inscrire :

les personnes nouvellement arrivées sur la commune
les personnes domiciliées depuis plusieurs années sur la commune et non inscrites.

DATES DES ELECIONS PRESIDENTIELLES :
18 AVRIL ET 2 MAI 2027

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

À 09 h 00 : cérémonie à Etusson

A 09 h 30 : cérémonie à Saint Maurice la Fougereuse

Avec toutes les communes de l'Argentonnais

10 h 30 : Messe en l'église de Genneton
11 h 55 : Cérémonie du Souvenir Etusson place de l'église

13 h 10 : Vin d'honneur salle de Genneton

13 h 30 : Repas au restaurant le lac d'Argentonnay

INVITATION
À LA CEREMONIE D'ECHANGE DES VŒUX
Qui se déroulera le dimanche 17 janvier 2026
À 11 heures 30 à la salle Savoy de Puineuf, quartier Etusson

Adresse mail Mairie Saint Maurice Etusson : **accueil@mairie-sme.fr**
Tél: 05-49-65-71-47